Mutuelle du Commerce et Divers

# Contrats de Prévoyance

## Protégez l'avenir de votre famille

Si vous veniez à disparaître, les difficultés pour vos proches seraient multiples. Ils devraient faire face notamment, à des dépenses urgentes (frais d'obsèques, de succession…) mais aussi assumer les charges habituelles du foyer (loyer, prêt, éducation des enfants…), avec un salaire en moins.

Désormais la Mutuelle du Commerce vous permet d'assurer un avenir serein à ceux qui comptent le plus pour vous.

## La protection de la famille

Pour préservez l'avenir de vos proches dans ces situations difficiles, la Mutuelle du Commerce propose un contrat de prévoyance collectif.

C'est une solution simple qui vous assure une couverture sociale renforcée et une sécurité financière en cas d'accident grave ayant entraîné la mort ou l'invalidité.

Ce contrat collectif doit être souscrit au sein de votre entreprise par votre employeur pour l'ensemble du personnel.

## Domaines d'intervention

Les garanties de ce contrat interviennent :

- dans le cas d'invalidité accidentel de la vie privée
- dans le cas d'un décès accidentel de la vie privée
- dans le cas d'un décès maladie

La cotisation salariale est à la portée de tous (à partir de 1 150 F/mois).

## Principes du contrat de prévoyance

1/ Seul l'employeur peut mettre en place ce dispositif.

2/ La cotisation est répartie comme suit : part patronale 60% (minimum) et part salariale 40% (maximum).

3/ Cette cotisation est unique et identique pour l'ensemble des salariés. Elle est définie en fonction d'un niveau de couverture.

4/ Aucune déclaration médicale n'est demandée lors de la souscription.

5/ Ce contrat couvre le décès accidentel ou le décès maladie du salarié et/ou de son conjoint.

### Dans le cas d'un décès accidentel

- Le capital décès est proportionnel à la contribution du revenu du salarié ou de son conjoint dans les ressources du ménage.
- Une avance d'un million peut être débloquée sous 48 h.
- Une rente éducation pour chaque enfant à charge est versée jusqu'à l'âge de 26 ans.

### Dans le cas d'invalidité accidentelle

- La rente en cas d'invalidité accidentelle du salarié est versé sur 10 ans.

| Prévoyance PLUS | Prévoyance TOP | Prévoyance MAX |
|---|---|---|
| Garanties concernant le salarié et son conjoint | | |
| Capital Décès Accident | | |
| χ%* x 7,5 millions de F | χ%* x 10 millions de F | χ%* x 15 millions de F |
| Capital Décès Maladie | | |
| 1 million de F | | |
| Frais d'obsèques | | |
| 500 000 F | | |
| Garanties concernant le salarié uniquement | | |
| Rente Invalidité Accident (1) | | |
| 7,5 millions de F | 10 millions de F | 15 millions de F |
| Rente versés sur 10 ans | | |
| Rente éducation par enfant(2) | | |
| 240 000 F/ans | 360 000 F/ans | 480 000 F/ans |

χ% = pourcentage du salaire par rapport au revenu total du ménage

1/ Rente versée en cas d'invalidité de groupe 3 ou de groupe 2 et 3 selon l'option choisie du contrat

2/ Rente éducation versée jusqu'à 18 ans. Cette limite est portée à 26 ans si le bénéficiaire est étudiant. Cette rente n'intervient que dans le cas du décès accidentel du salarié.

## Notre Partenaire

La Mutuelle du Commerce a comme partenaire le Groupe MACIF* présent en métropole dans les secteurs de l'assurance Santé, Prévoyance et de l'assurance IARD.

MACIF apporte son expérience et son savoir-faire dans le déploiement d'une offre de prévoyance adaptée à la Nouvelle Calédonie.

* Macif Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régies par le code des assurances.

## Mutuelle du Commerce Nouméa

195, rue Roger Gervolino, Aérodrome
BP P2 - 98851 - Nouméa Cedex
Tél : 41 08 00 - Fax : 43 90 05
Du lundi au jeudi : de 8h00 à 11h30 - 12h00 à 15h30
Le vendredi : de 8h00 à 11h30 - 12h00 à 15h00

## Mutuelle du Commerce Koné

Maison de la Mutualité
Lotissement Les Cassis, 295, avenue de Teari
BP 1197 - 98860 Koné
Tél : 47 77 16 - Fax : 47 77 17
Du lundi au jeudi : de 7h00 à 11h30 - 12h00 à 15h30
Le vendredi : de 7h00 à 11h00 - 12h00 à 15h00

## Pour tout renseignement sur nos différents contrats, contactez :

| | |
|---|---|
| Paul Mitrail | Tél : 79 31 47<br>pmitrail@mutuelleducommerce.nc |
| Tatie Kempfer | Tél : 41 08 11<br>tkempfer@mutuelleducommerce.nc |

www.mutuelleducommerce.nc

Mutuelle du Commerce et Divers